

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 07
- votants : 08

L'an deux mil seize, le vingt-quatre juin à 18 heures,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 16/06/2016

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., LESBROS JM et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M..

**Absents excusés :** Mrs DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY E.P. et Mme OBRADOS A *qui a donné procuration* à Mr PESCE André

**Objet: ACQUISITION DE TERRAINS PAR ACTE ADMINISTRATIF**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a rencontré Monsieur DROGOUL Alain et que ce dernier est prêt à céder à la commune pour la somme de 4 500€ (quatre mille cinq cent euros) les parcelles suivantes :

- B1116 « St Sauveur Champ Bagna »/23a30
  - B1205 « Les Ribas et Collet Gouiran »/9a65
  - B0550 « Les Ribas et Collet Gouiran »/77a40
  - C0010 « Les Graves »/81a00
  - C0398 « Roncharel »/21a00
- Superficie totale = 1ha91a56ca

L'Assemblée Délibérante est tout à fait favorable à cette acquisition par acte administratif et à son prix (régulé sur le compte bancaire de Mme DROGOUL Jeanne) soucieuse d'agrandir le domaine communal, les crédits nécessaires sont inscrits au BP2016.

D'autre part :

- ✓ Monsieur OPERTO Antoine, 1<sup>er</sup> adjoint, est nommé pour représenter la commune lors de la signature de l'acte ;
- ✓ Monsieur le Maire est autorisé à recevoir l'acte et à signer toutes les pièces s'y afférant ;
- ✓ Le cabinet TPS INFRASTRUCTURE (ancien SEGC Foncier) est chargé de la rédaction et de la publication de 1 acte administratif nécessaire de cette opération pour un montant de 400€ HT environ.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/06/2016 004-210400909-20160624-DE_2016_022-DE

